

Chargé(e) de mission Agriculture Urbaine et Périurbaine (H/F)

AFFECTATION / SERVICE	Direction de la stratégie agricole
STATUT	Cadre
LIEU D'AFFECTATION	Boulevard Marcel Henry – Cavani – 97 600 Mamoudzou (Mayotte)
DATE DE PRISE DE POSTE	Dès que possible

L'Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte (EPRD Mayotte)

L'article 2 de l'ordonnance n°2025-453 du 23 mai 2025 a transformé l'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM) en lui confiant de nouvelles missions stratégiques.

Désormais, en plus de ses rôles historiques d'aménageur (EPA), d'opérateur foncier (EPF) et de société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), il devient l'Établissement public de reconstruction et du développement de Mayotte (EPRD), chargé de veiller à la livraison des ouvrages et à la réalisation des opérations d'aménagement nécessaires à la reconstruction du territoire après le passage du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi en décembre 2024 et janvier 2025.

Placée sous la cotutelle des ministres chargés des Outre-mer et de l'Urbanisme, l'EPRD a pour nouvelle mission de coordonner les interventions des maîtres d'ouvrage responsables des ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires à la reconstruction. Il peut également intervenir dans la maîtrise d'ouvrage d'équipements publics pour les collectivités du territoire.

Notre ambition est claire : refonder durablement Mayotte, renforcer la résilience du territoire, accélérer son développement et garantir la livraison des infrastructures essentielles à la vie quotidienne des Mahorais.

Dans ce contexte, nous lançons une campagne de recrutement nationale et locale pour constituer une équipe engagée, compétente et solidaire, prête à relever ce défi historique.

Nous rejoindre, c'est :

- ▶ Contribuer à une mission d'intérêt général au service d'un territoire en pleine transformation
- ▶ Participer à des projets concrets qui ont du sens et un impact direct sur la vie des habitants
- ▶ Mettre vos compétences au profit d'une organisation à taille humaine, en pleine montée en puissance
- ▶ Participer à la construction d'une dynamique collective entre l'ensemble des acteurs du territoire

L'EPRD, c'est aujourd'hui plus de soixante-cinq collaborateurs passionnés, qui sont notre force et notre richesse.

Principales missions

La direction de la stratégie agricole (DSA) a pour principales missions :

- ▶ La protection des espaces agricoles, naturels et forestiers, en favorisant l'installation, le maintien et la consolidation d'exploitations agricoles ou forestières ;
- ▶ L'aménagement et l'équipement du foncier agricole pour faciliter l'installation de porteurs de projets agricoles individuels ou collectif ;
- ▶ La participation à des projets de coopération pour favoriser le développement des filières et la mise en place d'une vision prospective de l'agriculture sur le long terme ;
- ▶ L'intégration de la dimension agricole dans les projets d'aménagement urbain ;
- ▶ La participation à la protection de la diversité des paysages, des ressources naturelles et au maintien de la diversité biologique.

Les missions du Chargé(e) de mission agriculture urbaine et périurbaine s'inscrivent dans les projets d'aménagement et d'équipement des terrains, intégrant à la fois des considérations agricoles et urbanistiques.

Ses missions visent principalement à favoriser l'intégration de l'agriculture comme levier de développement durable dans les opérations d'aménagement de l'EPRD, que ce soit dans les opérations d'aménagement urbain, ou dans le démarrage de la mise en œuvre de l'opération d'intérêt national mise en place par le décret n° 2025-605 du 30 juin 2025.

Le/la chargé(e) de mission agriculture urbaine et périurbaine travaille en collaboration : (i) en interne avec les équipes de la DSA, de la Direction de la Stratégie et des Opérations (DSO) et de la direction de l'opération d'intérêt national (DIN) ainsi que, selon les besoins, avec l'ensemble des services de l'Établissement ; (ii) en externe avec les collectivités partenaires, les bureaux d'études mandatés par l'EPRD, les populations impactées par les projets et l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à l'émergence de l'agriculture urbaine sur le territoire mahorais.

Détail des missions

Sous la responsabilité du responsable de la direction de la Stratégie Agricole, il/elle est chargé(e) de porter ou de contribuer aux activités suivantes :

Contribuer à l'émergence de modèles d'agriculture urbaine et périurbaine susceptibles de répondre aux enjeux de développement durable du territoire mahorais

- ▶ Au sein d'opérations d'aménagement portés par l'EPRD et en interaction avec la DSO, définir et mettre en œuvre des projets d'agriculture urbaine et périurbaine susceptibles de répondre aux problématiques spécifiques de chaque opération urbaine.
- ▶ Dans le cadre de l'OIN, mobiliser l'agriculture urbaine et périurbaine comme levier d'action pour renforcer la résilience des quartiers, soutenir les dynamiques locales de cohésion sociale et intégrer des modèles agro-urbains adaptés aux spécificités de chaque périmètre d'intervention.
- ▶ Piloter la réalisation des projets de compensation collective agricole validés en CDPENAF.
- ▶ Accompagner l'émergence de dynamiques collectives de gestion des espaces agri-urbains (notamment coordination et suivi du projet LESELAM).

- ▶ Participer aux réflexions concourant au développement d'initiatives favorisant la valorisation des déchets organiques et des eaux usées.

Piloter des études complémentaires pour favoriser la mise en œuvre effective de projets agro-urbains techniquement, socialement et économiquement soutenables

- ▶ Enquêtes socioéconomiques
- ▶ Études de marché
- ▶ Études techniques spécifiques

Produire des outils à destination des directions opérationnelles pour faciliter la valorisation et l'intégration de l'agriculture tout au long du cycle de vie des opérations d'aménagement

- ▶ Intégrer la dimension agricole dans les cahiers des charges types de l'EPRD en lien avec les directions opérationnels et les urbanistes désignés sur chaque opération (CCTP, CCPAUP, CCCT, etc.)
- ▶ Proposer des outils d'aide à la décision dans les choix à opérer en termes d'intégration de projets agricoles en fonction des caractéristiques des périmètres d'opération

Intervenir ponctuellement sur le volet agricole des autres opérations suivies par l'établissement

- ▶ Participer au suivi des études préalables agricoles portées par ou suivies par l'établissement
- ▶ Contribuer à la définition des mesures compensatoires
- ▶ Assister les bureaux d'études en phases opérationnelles

Consolider les partenariats initiés avec les différents acteurs susceptibles de s'investir dans ces thématiques (DAAF, DEALM, AFD, ARS, IREPS, CRESS, Associations, ADEME, etc.)

Profil

- ▶ Diplôme de niveau Bac +5 en agronomie, aménagement du territoire, développement rural
- ▶ Le poste nécessite une combinaison de compétences techniques en agronomie et aménagement du territoire, d'excellentes aptitudes relationnelles pour travailler avec divers acteurs, et une expérience professionnelle solide en gestion de projets et en travail de terrain.

Qualités et compétences recherchées

- ▶ Capacité à mener un diagnostic agraire ;
- ▶ Capacité à gérer un projet et à animer des équipes pluridisciplinaires ;
- ▶ Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction ;
- ▶ Capacité à anticiper, planifier et établir des priorités ;
- ▶ Connaissance de la diversité des modèles agri-urbains, de leurs fonctionnalités et fonctionnements ;
- ▶ Maîtrise des procédures en aménagement, foncier et urbanisme ;
- ▶ Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, logiciels de cartographie etc.) ;
- ▶ Bonnes qualités relationnelles, de médiation, de négociation ;

- ▶ Méthode, organisation, rigueur ;
- ▶ Sens de l'initiative, curiosité et dynamisme ;
- ▶ Autonomie et capacité d'adaptation face aux spécificités du territoire.

Conditions de travail associées au poste

CONTEXTE	Contrat à durée indéterminée (CDI), poste à plein temps, 35 heures
CONTRAINTEs	Déplacements fréquents sur le territoire de Mayotte.
RÉMUNÉRATION & AVANTAGES	En fonction du diplôme et de l'expérience dans le domaine concerné. Titres-repas, complémentaire santé entreprise, complémentaire retraite.

Contacts

Candidatures à adresser à l'attention du Directeur général de l'EPRD uniquement par courriel : recrutement@eprdm.fr. Chaque dossier comprendra au minimum un CV, une lettre de motivation et les prétentions salariales.